

Etat-Major zone R6

Gaspard, Chef d'Etat-Major Régional,  
à Etats-Majors Départementaux.

## DECISION N° 1

D'accord avec les COMITES DE LA LIBERATION REGIONALE où étaient représentés :

- Combat,
- Libération,
- Francs-Tireurs,
- Parti Communiste,
- Parti Socialiste,
- C.G.T.,
- Paysannerie,
- Maquis des M.U.R. (Mouvements Unis de Résistance).

Il a été décidé ce qui suit par l'état-major régional composé de :

- Chef E.M.F. (Délégué du Comité de Libération Régional),
- M.U.R.,
- F.T.P.F. (Francs-Tireurs et Partisans Français),
- Armée Républicaine.

1°) Les effectifs des F.F.I. doivent être immédiatement recensés, de façon à ce que leurs membres puissent prétendre, dans l'avenir, jouir des prérogatives (en particulier en cas de mobilisation générale qui suivra immédiatement la Libération).

2°) Les membres agréés définitivement dans les F.F.I. (rester très prudent dans le recensement) devront recevoir ordre de rejoindre immédiatement le Maquis réduit du point de rassemblement qui leur sera fixé.

Seuls resteront en place :

- a) les chefs départementaux,
- b) les chefs d'arrondissement.

Les uns et les autres garderont à leurs côtés :

- a) un agent de liaison,
- b) 2 radios,
- c) 6 agents S.R. introduits dans les milieux officiels (préfectures, sous-préfectures, gendarmeries, prisons, postes, gares, casernes, etc.),
- d) 6 à 8 hommes de Corps-Francs chargés de missions spéciales (5° Colonne, abattage, épuration, et sabotage des voies ferrées et des routes).

Au total 20 hommes par arrondissement, au maximum.

**TOUS LES AUTRES EN ETAT DE PRENDRE LES ARMES REJOINDRONT LE MAQUIS REDUIT D'OU PARTIRA le Mouvement de Libération Générale de notre territoire.**

3°) Tous les hommes qui n'étant, ni maintenus au groupe de Commandement, ni partants au Maquis, seront rayés des F.F.I.

4°) La liaison permanente par radio sera assurée entre l'Etat-Major Régional (au Maquis) et les chefs de départements et d'arrondissements qui tiendront l'Etat-Major au courant :

- des actions de Corps-Francs,
- des mouvements de troupes,
- des choses intéressant le S.R.,
- des sabotages réalisés, ou à réaliser.

Au Maquis, le 8 mai 1944,  
Le chef d'Etat-Major Régional  
GASPARD.